



PV Assemblées Générales 2019 de l'ASBL et de la Coopérative Terre-en-vue

1. Présentation des administrateurs et de l'équipe
2. Validation des quorums de présence
 - Asbl : 39/66
 - Coopérative part A : 15 sur 18
 - Coopérative part B : 130 dont 86 présents
3. Présentation du Rapport d'activités 2018 (10h15) – voir powerpoint en annexe
 - dont la présentation de la ferme Lamberty par Romain
 - Questions/réponses
 - Est ce que les dons réguliers sont dédiés à l'asbl ou à la coopérative ?
 - Deux possibilités. Premièrement, les dons permettent à la fondation de prendre des parts dans la coopérative. Deuxièmement, cela nous permet et c'est ce sur quoi nous insistons, de financer la gestion des terres. Nos subsides sont focalisés sur l'acquisition et le soutien de nouveaux projets. Nous ne sommes donc pas subsidiés pour la gestion des terres à long termes.
 - Peut-on avoir accès aux fiches projets ?
 - La fiche projet reprend des données sensibles de la ferme. Nous ne pouvons donc pas les transmettre tel quel. Mais nous organisons deux moments où nous analysons les projets (la commission agro-écologie avec les agriculteurs et le GT acquisition avec des administrateurs). Si quelqu'un souhaite s'y impliquer, il est invité à nous contacter.
 - Vous avez dit qu'une emphytéose peut être considéré comme une quasi acquisition. Pour bien comprendre, que se passe t il après 27 ans ?
 - Après 27 ans, nous n'avons pas de sécurité donc nous devons négocier avec les propriétaires pour la suite. Cela nous permet aussi d'expliquer le fonctionnement du mouvement et les enjeux en travaillant partenariats avec des propriétaires, pour qu'à l'issue des 27ans, on puisse avoir un accès plus sécurisé.
 - Est il possible de transmettre une emphytéose ? Non
 - Y a t il des collaborations avec notre partenaire néerlandophone ? Nous réfléchissons à une collaboration plus étroite sur un cas particulier à Bruxelles. Nous en sommes au tout début. Si quelqu'un souhaite aller a leur AG pour renforcer les liens, n'hésitez pas à venir vers nous. Elle a lieu le 27 avril.
 - Suggestion : le réseau des GASAP fait aussi du suivi de projet via un SPG.
 - Un SPG est un système participatif de garantie pour aller plus loin qu'un label comme le bio. C'est surtout Colette Denis, administratrice, suit le réseau des gasap. Ce réseau travaille sur un référentiel et une production claire. Nous pourrions renforcer ces synergies. Aujourd'hui surtout par manque de temps.
 - Pour faire en sorte de faire grossir notre nombre d'hectares, ne serai il pas intéressant de mettre l'emphase sur la discussions avec les communes pour des Appels à projets comme Anderlecht ?

- Nous savons que ça prend beaucoup de temps. Les communes n'ont pas l'habitude de gérer leur terres. Certaines communes n'ont même plus de registre de terres.
- Pour aider l'équipe, des ambassadeurs seraient un très bon relais.
- Attention que beaucoup de communes ont un bail à ferme
- Pensons aux fabriques d'églises et à leurs fusions : nous avons été confronté au problème avec Emile et Camille.
- Quand il y a des fermes qui souhaitent travailler avec TeV, que se passe t il si on arrive pas à 100%? Par exemple, pour les bergers de la Haze, il faut d'(abord trouver des terres, c'est plus simple de récolter de l'épargne. Une autre question, c'est que se passe t il si on s'essouffle en cas d'acquisition. Les 100 % d'épargne locale, c'est un objectif. Cela veut dire qu'on a utilisé des parts non dédiées. La philosophie de l'épargne locale est aussi un renforcement du réseau, ça ne doit pas devenir épuisant.
- Aspect technique de la ferme ste Barbe. On plafonne à 50 %. Aller plus loin et comment ? Joel Lambert a sondé la clientèle qui ne souhaite pas prendre des parts. Joel propose de racheter une partie. La démarche est différente. Que peut on faire ?
 - La question est fondamentale. Nous avons décidé de ne pas revendre des terres. Même si on se rends compte qu'effacer 500 ans de propriété privé et ce que ça amène comme sensation d'autonomie. C'est quelque chose qui se travaille doucement car c'est une question culturelle. C'est cette question qui est sous-jacente. Intéressant de saisir ce moment pour nous poser la question de comment augmenter la sensation d'autonomie des locataires sur nos terres ? Intéressant d'en discuter avec les coopérateurs (co-propriétaires) et d'essayer de nous enrichir auprès des idées des clients de Joel L. pour nous aider à faire évoluer le mouvement. On pourra en faire un GT pour en discuter. Venez vous inscrire auprès de Perrine.
 - Claudy Marrion : il faut éviter d'être trop intrusif. Il connaît son métier et sa région. Il faut lui faire confiance. Il faut travailler sur le renforcement de la confiance des agriculteurs auprès de TeV.
 - Il y a une dimension coopérative : comment motiver des coopérateurs à prendre des parts ? Il y a une motivation, comme dans les coopératives viticoles. C'est l'objectif de l'après midi : comment renforcer le rôle des coopérateurs.
-
- 4. Présentation de Sylvain Launoy et Céline Blanchart
- 5. Nomination des membres effectifs de l'asbl (vote à mains levées)
 - Sylvain Launoy : 31 sur 39 pour / 0 contre
 - Jurg Schuppisser : 31 sur 39 pour
 - Céline Blanchard : 32 sur 39 pour
- 6. Remerciement des administrateurs démissionnaires
- 7. Présentation et Nomination des administrateurs de l'asbl
A l'unanimité
 - Sylvain Launoy : 33 oui
 - Céline Blanchard : 33 oui
- 8. Présentation et Nomination des administrateurs de la coopérative
 - Colette Denis : 95 oui – 2 abstentions

- Nicolas Dendoncker :93 oui – 2 non – 2 abstentions

9. Pause – café

10. Résultats des votes (présenté ci-dessus)

11. Présentation des comptes et budgets de la coopérative

12. Présentation des comptes et budgets de l'asbl

13. Présentation des comptes de la fondation

14. Questions/Réponses

- En voyant la présentation des subsides, que cela représente-il en matière de sécurité d'emploi ?
 - Cette année était une année de renouvellement et d'un peu d'incertitudes, heureusement levées. Le ministre de l'agriculture a renouvelé son soutien pour 3 ans. Le nouveau ministre de l'économie a suivi. Un autre enjeu pour nous est la réforme APE. Nous ne savons pas quand elle sera approuvée. Cette année, nous avons demandé le renouvellement de 20 points APE renouvelé jusque juin 2021. A Bruxelles, nous sommes parti avec le FEDER jusque fin 2020.
 - Nous avons également un fonds de réserve sociale de 4 mois. C'est ce fond qui nous a permis d'être à l'aise. Sans cela, on aurait du envoyer un préavis à certains travailleurs.
 - Rappelons que l'ambition des amis de TeV est de soutenir l'asbl via la récolte de dons.
 - Pourquoi la coopérative a payé les panneaux placés sur nos terres ? C'est une obligation légale car nous sommes obligés d'avoir des dépenses de communication par le CNC (nous sommes agréés CNC et finalité sociale). On peut aussi se dire que toutes les parts de coopérateurs financent uniquement les terres et considérer que le fermage payé par les agriculteurs finance les dépenses de communication.
- Qu'est ce que les cotisations sociales INASTI pour la coopérative? Une obligation légale des société de participer à la caisses d'assurances sociales pour indépendant.
- Y-a-t-il un impôt dans la coopérative ? La coopérative n'a pas un résultat suffisant pour payer des impôts.
- Cela ferait sens que le loyer payé par les agriculteurs puisse financer le fonctionnement de l'asbl. qu'en pensez-vous ? C'est une des pistes envisagées pour autonomiser le mouvement financièrement, comme demandé par nos pouvoirs subsidants.
- Quelle est la proportion de parts dédiées et non dédiées ? Nous avons 30 % de parts non dédiées et près de 600000euros de trésorerie.

15. Approbation des comptes et budgets de l'asbl et décharge aux administrateurs

- VOTE des comptes à mains levées : 0 non / 0 abst/ 33 pour
- VOTE du budget à mains levées : 0 non / 0 abst/ 33 pour
- VOTE de décharge aux administrateurs : 0 non / 0 abst/ 33 pour

16. Approbation des comptes et budgets de la coopérative et décharge aux administrateurs

- Coopérateurs garants :
- VOTE à mains levées des comptes : 0 non / 0 abst / 15 OUI
- VOTE à mains levées du budget : 0 non / 0 abst / 13 OUI
- VOTE à mains levées de la décharge des administrateurs : 0 non / 0 abst / 15 OUI

- Coopérateurs :
- VOTE à mains levées des comptes : 0 non / 0 abst / 86 OUI
- VOTE à mains levées du budget : 0 non / 0 abst / 86 OUI
- VOTE à mains levées de la décharge des administrateurs : 0 non / 0 abst / 86 OUI

17. Présentation de l'après-midi + appel à administrateurs

18. Pause midi